



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@foussemagne.com

Horaires d'ouverture : lundi / jeudi : 16h à 18h et mercredi / samedi : 10h30 à 12h

BULLETIN n° 310 du 27 mai 2020

Le mot du Maire :

Chères Foussemagniennes, chers Foussemagniens,

Il est pour moi un très grand honneur de m'adresser à vous pour la première fois en tant que Maire de Foussemagne.

Je remercie tous les Foussemagniens ayant exprimé leur choix démocratique, quel qu'il soit, dans ce contexte si particulier.

Je salue celles et ceux qui n'ont pas souhaité se rendre au bureau de vote pour des raisons sanitaires. Bien que le résultat de ces élections soit sans conteste une issue favorable pour les 15 membres de ma liste, le premier tour a été maintenu en dépit du bon sens.

Je remercie sincèrement la liste électorale « une équipe au service de Foussemagne » pour son implication dans le cadre de la préparation de la campagne électorale. Elle forme dès à présent et dans son intégralité le Conseil Municipal de notre village.

Je remercie également ce dernier pour la confiance qu'il vient de m'accorder, ce mardi, lors de l'élection du Maire. Cette confiance est le témoignage de notre volonté de partager ensemble les valeurs de la République, de rappeler nos convictions et d'afficher notre volonté d'agir au service de notre commune. C'est ce qui nous a uni et c'est ce qui nous anime depuis le début.

Je salue par ailleurs les employés communaux pour qui le quotidien est évidemment amené à changer puisque des méthodes de travail différentes seront instaurées et de nouvelles sollicitations apparaîtront. Je suis pleinement convaincu qu'ils trouveront toutes et tous, les ressources nécessaires pour relever ce nouveau défi.

C'est une très grande responsabilité qui m'est donnée et c'est en pleine conscience que j'occuperai mes fonctions pour six ans. Durant cette mandature, je m'appuierai particulièrement sur mes adjoints, nommés également hier, dont les délégations seront prochainement officielles :

- Madame Joëlle David, première adjointe aux finances, à la communication, à l'administration, à l'État Civil, ainsi qu'aux artisans, commerces et industries,
- Monsieur Kenny Miadana Lock Leck, deuxième adjoint aux travaux, à l'entretien des bâtiments et de la voirie, à l'urbanisme, au Patrimoine et au fleurissement,
- Madame Nadia Renoffio, troisième adjointe à la vie scolaire et périscolaire, à la vie associative, sportive et culturelle, ainsi qu'aux transports en commun,
- Monsieur Christophe Pileyre, quatrième adjoint aux espaces verts, à l'environnement, aux bois et forêts ainsi qu'aux marchés publics et aux appels d'offre.

La relation des administrés avec le Maire et le Conseil Municipal est un lien de proximité, de contact, d'actions concrètes et de partage. C'est un des piliers de notre pacte républicain. Le conseil et moi-même entretiendrons avec assiduité ce lien avec vous. Ainsi, nous mettrons en place dès que possible différents groupes de réflexion ouverts aux habitants, établirons une réunion publique, vous soumettrons une enquête de cadre de vie et nous attarderons sur les actions du programme dans notre communication. Il sera difficile de débattre et d'avancer ces prochaines semaines ou ces prochains mois dans le contexte actuel et avec les consignes sanitaires en vigueur. Il ne fait toutefois nul doute que nous ferons le maximum, mais sans faire courir de risques aux habitants, ni aux employés communaux. Le travail commence.

Prenez soin de vous.

Prenons soin de notre village.

Le Maire, Arnaud MIOTTE